FILIÈRE SAINFOIN

Une coopérative qui voit la vie en rose

Il y a du nouveau sur la planète sainfoin dans l'Aube. Les producteurs du département ont créé Sainfolia, une coopérative intégralement dédiée à cette légumineuse intelligente.

Réinventer le sainfoin. Le pari tenté par quelques producteurs aubois en 2008 commence à prendre forme avec la création de Sainfolia, une coopérative dédiée à cette légumineuse aux fleurs roses et porteuse de promesses. Candidate à un financement par le biais du concours La Fabrique Aviva (le vote en ligne est encore possible pour soutenir le projet), Sainfolia a demandé sa labellisation en Groupement d'intérêts économique et environnemental (GIEE) : économe en intrants, le sainfoin a de nombreuses cordes à son arc. Il prospère sur les sols infertiles, ses tannins condensés sont une alternative aux antiparasitaires de synthèse utilisés en élevage, et les abeilles sont friandes de son pollen avec lequel elles fabriquent un miel particulièrement doux.

Voir la vie en rose

Du coup, pour mieux voir la vie en rose, les fondateurs de Sainfolia ont également décidé de se lancer dans une aventure apicole, avec la création d'une ferme de 400 ruches, pas moins, qui a dès cette année entamé sa conversion en bio. Le miel, qui permet une valorisation complémentaire de 50 à 150 € par hectare, sera commercialisé en circuit court. « *On va jusqu'au bout de notre transversalité, notre plante sait faire plein de choses* », s'enthousiasme Pascale Gombault, présidente de Sainfolia.

Une sainfonière en pleine floraison. Les petites fleurs roses font le régal des abeilles, qui fabriquent avec le pollen un miel au goût très doux.

Éclipse et renaissance

Éclipsée par la luzerne dans les années cinquante, en grande partie parce qu'elle était rétive à l'intensification de l'agriculture, cette plante traditionnelle de la Champagne Crayeuse pourrait bien recoloniser une partie des assolements dans l'Aube. Une renaissance qui prend son temps, ce qu'on ne manque pas de faire remarquer. Mais les fondateurs de Sainfolia ne s'inquiètent pas : c'est qu'il a fallu intégralement reconstruire la filière, de la semence jusqu'à l'éleveur utilisateur du granulé conçu comme « *une matière première additive* ». Une thèse est en cours sur l'utilisation du granulé comme alicament pour les petits ruminants.

500 hectares en 2016

Les surfaces qui lui sont consacrées dans le département sont passées de 2,5 ha en 2008 à 500 cette année, ce qui fait que l'Aube compte les surfaces les plus importantes d'Europe de l'Ouest. Entre la semence (200 €/ha pour deux ans), le désherbage initial (100 €/ha) et l'apport de phosphore (45 €/ha), les charges de la culture de sainfoin sont peu élevées. La production moyenne, une dizaine de tonnes par hectare, est valorisée 100 €/t pour les adhérents de Sainfolia, et 90 €/t en dehors de la coopérative. Si on y ajoute les 50 à 150 € issus de la commercialisation du miel, ainsi que les bénéfices non financiers (le sainfoin rentre dans le calcul des surfaces d'intérêt écologique au même titre qu'une luzerne), l'intérêt de la culture du sainfoin ne fait plus de doute pour ses promoteurs. De quoi voir la vie en rose ?

YANN TOURBE